



FICHE ACTION 2 : Animation locale

Domaine : Animation locale

Nom de l'action : Accueil tous publics, activités socio-éducatives et socio-culturelles, pratique amateur et développement social local

Objectifs de l'action :

- Favoriser l'épanouissement et la construction de l'individu à travers l'expérimentation et la pratique d'activités culturelles, sportives, socio-culturelles
- Permettre l'accès de tous aux activités culturelles et sportives
- Accompagner les habitants et les acteurs associatif du territoire
- Coordonner les acteurs de la vie locale
- Créer du lien social à travers des animations tout public sur les quartiers

Moyens de l'action :

Moyens humains : un animateur responsable du projet animation locale, l'équipe bénévole et professionnelle de LMM

Moyens matériels et logistiques : mise à disposition des locaux et des équipements de la Ville de Dijon (théâtre, Gymnase), soutien logistique de la Ville dans l'organisation d'actions culturelles

Moyens financiers : cotisations des adhérents, subventions sur projets (DRAC, Ville de Dijon, CAF),

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) : actions régulières et ponctuelles

Actions :

- Accueil et soutien d'associations dans la pratique d'activités en lien avec le projet global de la Maison Maladière
- Conduite des activités socio-culturelles dans le cadre du projet global de la Maison Maladière (mise en place d'activités sportives et culturelles accessibles à tous)
- Participation aux temps forts de la vie du quartier (fêtes de quartiers,...) et de la Ville de Dijon (Nuits d'Orient...)
- Co-animation d'un espace inter associatif sur le quartier Heudelet avec les associations Eco-vivre à Heudelet et Un Tigre au Parc, afin de développer des temps de rencontres, des ateliers et des événements. Cet espace a vocation à animer la vie du quartier, à développer la vie associative locale, à permettre à La Maison Maladière de décliner au plus près des habitants son projet associatif et à permettre à des institutions de rencontrer les habitants (assistantes sociales, médiateurs, éducateurs spécialisés).

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Prioritairement les habitants des quartiers Drapeau, Clémenceau, Maladière.

Tarifs pratiqués :

Adhésions/cotisations en fonction des revenus : activités socio-culturelles régulières

Gratuité : actions culturelles, fête de quartier, ciné quartier, concert, représentations de théâtre...

Partenaires :

Ville de Dijon

DRAJES

CAF de la Côte-d'Or

DRAC

Structures de quartiers de la Ville de Dijon et Dijon Métropole

Acteurs culturels et sportifs dijonnais : la Vapeur, bibliothèques, associations du quartier...

Partenaires spécialisés de Dijon Métropole : Adosphère, service de médiation, service de prévention spécialisée...

Adhérent(e)s de la Maison Maladière

Habitants du territoire de vie de la Maison Maladière

Critères d'évaluation :

- nombre d'adhérents/usagers
- nombre et types d'actions conduites
- régularité des actions
- qualité éducative (évaluation interne du projet éducatif) : degré de participation et de mobilisation des habitants
- mixité du public concerné sur le plan social, géographique, intergénérationnel et des genres
- nombre et type d'associations soutenues
- nombre et type de partenaires sollicités
- implication des habitants dans l'animation de l'espace inter associatif du quartier Heudelet

Budget prévisionnel annuel de l'action : 229 306 € pour 2025, 229 006 € pour 2026, 230 206 € pour 2027 et 230 206 € pour 2028

Participation financière de la Ville : 120 000 € pour 2025, 120 000 € pour 2026, 120 000 € pour 2027 et 120 000 € pour 2028